EUROPE

JEAN-MARIE BOCKEL

«Intervention de Jean Marie Bockel à l’assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe»

05/07/2012

Intervention de Jean Marie Bockel à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Jean Marie BOCKEL, sénateur du Haut-Rhin, membre de la délégation française à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, est intervenu en séance lors de la session ordinaire de juillet 2012 sur plusieurs sujets :

A l'occasion d'une communication du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe effectuée par le Président du Comité des Ministres M. Edmond HAXHINASTO (Présidence Albanaise du Conseil de l'Europe) Jean Marie BOCKEL a interrogé le Président sur la création récente par l'Union Européenne d'un représentant spécial chargé des droits de l'Homme dont la mission semble identique à celle du Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe. Cette nomination est-elle conforme à l'esprit du mémorandum d'accord signé le 30 mai 2007 entre le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne dont l'objet était le renforcement de la coopération entre les deux organisations ? Dans cette période de crise qui touche tous les états européens est-il judicieux d'engager de nouveaux budgets pour créer des fonctions qui empiètent sur celles exercées avec efficacité par le Conseil de l'Europe ?

Il lui a été répondu que ce représentant avait justement pour objectif d'accentuer l'aspect des droits de l'Homme dans la politique étrangère de l'Union Européenne.

A l'occasion de la discussion commune sur le rapport consacré « aux mesures d'austérité –un danger pour la démocratie et les droits sociaux »

Jean Marie BOCKEL a indiqué que si la crise nécessitait la mise en place de réformes lourdes qui rompent avec les pratiques politiques, économiques et sociales du passé, celles-ci ne peuvent s'imposer et être acceptées dans les populations de nos états que si la volonté des dirigeants européens est bien de trouver un équilibre entre la nécessaire compétitivité de nos économies et l'indispensable bien-être social des peuples, le tout animé d'une bonne dose de pédagogie mélangeant volontarisme et réalisme des acteurs politiques. Tout autre chemin ne pourrait que favoriser la montée des populismes extrémistes dont on sait bien que les solutions déclamées par leurs leaders nous mèneraient à coup sur dans le mur.

Dans le débat sur la transition politique en Tunisie Jean Marie BOCKEL a mis l'accent sur les difficultés que rencontre actuellement le nouveau régime. La démocratie est encore fragile et s'il est compréhensible que les questions institutionnelles préoccupent la classe politique tunisienne, il est tout aussi important d'apporter des réponses aux sujets économiques qui eux sont la priorité quotidienne des tunisiens. Sans pain la démocratie n'aura pas d'avenir. Sans un équilibre entre liberté et mieux vivre et sans une vision à long terme pour l'économie tunisienne les difficultés pourraient ressurgir. Il faut encourager le gouvernement tunisien en ce sens et en particulier en soutenant la volonté de celui-ci de réunir en un « code unique » tout le dispositif d'incitation à l'investissement dans ce pays qui nous est cher.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC